

J'ai été surpris, quand M. D. dit a reçu la lettre de
 M. Motville, par laquelle il dit, qu'en tout cas V. A.
 attendra les députés de la Cour, quelque réponse que fasse
 Le Prince de R. ou non, et D. dit que c'est bien
 aussi son intention; mais que V. A. ne doit pas
 s'isoler quand elle s'attendra raisonné contre elle,
 par ce qu'elle n'aime d'accommoder c'est la coutume
 de plaider quasi contre ceux qu'on tâche de conduire
 à la raison. Au reste, que pour lui, il s'emploie à
 contre-cœur en cette Commission, par ce qu'il n'y peut
 mettre en avant les choses qu'il voudroit, comme jadis se
 raisonnent. V. A. n'oubliera pas de se plaindre
 aussi ces missions, de ce que l'on souffre que la
 Princesse s'ingère par voyer de faire dans la Turcie,
 et se dispose de même que s'il n'y eût aucun que pour
 elle, au grand mépris de la Turcie; et suite de quoy
 V. A. auroit bien sujet aussi de dire, qu'en un pais où
 chacun fait ce qu'il veut, elle ne soucie plus de
 la Cour de justice; mais que persistant dans ses premiers
 respects, elle se veut contenter d'attendre à tout ce qui
 sera trouvé juste et raisonnable.

J'ay écrit aussi auprès de D. dit, à ce que la Cour
 fit proposer des conditions qu'elle même s'attendroit
 avoir trouvées raisonnables; mais il répond n'ayant
 été résolu à cette conclusion, par ce qu'il voyoit qu'il
 seroit conclu à dire ce qu'il seroit mépris de proposer.

Après tout, ce ne sera pas d'aujourd'hui que ces Princes,
 qui sont comme de D. dit, verront V. A. car ayant
 déjà demandé audience à Le P. R. elle a fait dire

qu'elle auroit pris médecine: (c'est à dire, dit de
qu'on ne peut gagner du temps, pour venir avec
et d'autres, comment on aura à se comporter. Ainsi
l'affaire doit être remise à Lundi.

Aujourd'hui le sieur de la Princesse de... a porté
au conseil les résolutions de sa maiesté, sur le quel
point des aduis du conseil touchant le mariage de la
Princesse, et Kruij, après avoir tout lû, s'il leur
disent, qu'il falloit donc venir Lundi comme tout
pourroit mettre en exécution. Je l'ay arrêté au
point, et ay dit, s'il scauroit bien, que ce n'estoit
la nature de l'ouvrage, et qu'il falloit aussi
les intentions de V. M. sur lesdits points. Il a répondu
legèrement, et toujours quasi comme le fuyant, que
V. M. auroit les points, et qu'elle en pourroit faire
partir au conseil quand il lui pleroit. J'ay répondu
qu'il seroit bon qu'elle fust aduerty qu'on avoit
cela, et que déjà on estoit informé d'un costé. Elle
en se contentant comme une arguette, et tantost
et tantost sortant du conseil, il a taché de me
rompre ce propos, auquel visiblement j'ai
point de résolution de son costé. Mais qu'à
il me dit que V. M. auroit temps entre icy et Lundi
et que quelqu'un la pourroit venir entre temps.
Je dis que je n'aurois pas l'honneur de venir
de ce temps là (comme de vray je n'y iray pas, après
qu'on ne dit que j'ay... le procureur en que j'ai
si dessus) et que luy, qui auroit de l'honneur en point
de V. M. de par le conseil l'en pourroit bien...

Le... Princesse... a plus mérité que je la sçache avec...
qu'elle n'estoit pas venue, et faire... de...
le... de...
qu'on ne sçait...
qu'elle n'estoit pas venue, et faire... de...
le... de...
qu'on ne sçait...

